

La Mitsva de la Mézouza

La Mézouza

La Mitsva de Mézouza nous indique clairement que la synagogue et la maison d'étude ne sont pas les seuls endroits saints. Bien au contraire, notre foyer peut et doit être un sanctuaire sacré.

La Mézouza, c'est ce petit rouleau de parchemin, sur lequel les caractères manuscrits ont une forme particulière, et que l'on fixe au fronton droit de chaque pièce de la maison. C'est elle qui symbolise la sainteté du foyer juif. Elle manifeste que D.ieu veille sur cette maison et sur tous ceux qui s'y trouvent. Elle rappelle à celui qui entre que «cette demeure est un sanctuaire de D.ieu».

La Mézouza contient deux passages de la Bible qui mentionnent ce commandement : «Chéma» et «Véhaya» (Deut. 6:4-9; 11:13-21).

→ «Chéma» affirme le principe de l'unité de D.ieu et rappelle notre devoir éternel et sacré de ne servir nul autre que Lui.

→ «Véhaya» exprime la promesse de D.ieu de nous récompenser parce que nous aurons respecté les préceptes de la Torah, et de nous rétribuer selon nos actes si nous leur avons désobéi.

Au verso du parchemin apparaît le nom de D.ieu CHADAI. Ce nom correspond aux initiales de trois mots en hébreu : שומר דלתות ישראל c'est-à-dire «Gardien des portes d'Israël».

Comment la poser?

Avant de fixer une Mézouza à sa porte, il faut dire la bénédiction suivante :

Barou'h Ata A-do-naï Elo-hénou Mélé'h Haolam Achèrè Kidéchanou Bémitsvotav Vétsivanou Likboa Mézouza.

Béni sois-Tu Eternel notre D.ieu, Roi de l'univers, Qui nous as sanctifiés par Ses Commandements et nous as ordonné de fixer une Mézouza.

Si l'on pose plus d'une Mézouza en même temps, on ne dira qu'une bénédiction.

La Mézouza doit être fixée :

- > En position inclinée la partie supérieure vers l'intérieur de la pièce.
- > A la droite de la porte, dans le sens de l'entrée.
- > En bas du tiers supérieur de la hauteur de la porte.
- > Sur l'encadrement extérieur de la porte.



Quelques lois

- > La porte d'entrée n'est pas la seule porte de la maison où une Mézouza doit être posée. En effet, il faut fixer une Mézouza à la porte de chacune des pièces de la maison mesurant au moins quatre coudées sur quatre (une coudée correspond à environ 50 cm).
- > Si la superficie de la pièce dépasse 16 coudées carrées, alors que sa largeur est inférieure à quatre coudées, on posera une Mézouza sans dire de bénédiction.
- > On ne met pas de Mézouza à la porte d'une salle de bains.
- > Une maison, ou un appartement, que l'on prend en location ne réclame de Mézouza qu'au bout de 30 jours. Cependant, en Israël, il faut poser une Mézouza immédiatement, y compris dans ce cas.
- > S'il n'y a pas réellement de porte mais seulement une ouverture, il faut fixer une Mézouza mais sans dire la bénédiction.
- > On a l'habitude de poser la main sur la Mézouza en entrant et en sortant. Pour la prière avant d'aller dormir, juste avant de se mettre au lit, on a l'usage de faire de même.
- > La Mézouza peut être posée le jour ou la nuit tous les jours de la semaine sauf Chabbat et Yom Tov.
- > La Mézouza peut être posée par un homme ou bien par une femme.
- > Une Mézouza doit être vérifiée au moins deux fois en sept ans. Il vaut pourtant mieux le faire plus souvent. De toutes les manières, cette vérification doit être effectuée par une personne qualifiée.

Une double protection

Le roi David dit dans les Psaumes : «Dieu te gardera quand tu sortiras et tu entreras, aujourd'hui et pour toujours». Ainsi, Dieu protège l'homme qui se trouve dans la maison. Mais Il le protège aussi quand il sort de chez lui, par la Mézouza fixée à sa porte.

Le Talmud nous rapporte l'histoire de Rabbi Yéhoua Hanassi (le «Prince»). Il nous raconte qu'Artaban, le roi des Parthes, voulut lui offrir un cadeau. Il lui envoya une perle magnifique. Rabbi Yéhoua, pour le remercier, lui fit porter également un cadeau : une Mézouza. Le roi pensa que Rabbi Yéhoua se moquait de lui; il lui dit : «Ton cadeau est une offense! Je t'ai envoyé un présent d'une valeur inestimable, et toi, tu me fais porter une babiole insignifiante!» Rabbi Yéhoua lui expliqua alors : «La perle que tu m'as envoyée est si précieuse que je dois la mettre sous bonne garde. Mais le cadeau que je t'ai offert, au contraire, te protège constamment, même pendant ton sommeil!»

Le Talmud nous raconte qu'un personnage important de l'Empire Romain, Onkélos, fils de Kalonimos, s'était converti au judaïsme. Cela avait tant soulevé la colère de César qu'il lui envoya une troupe de soldats chargés de le «ramener à la raison». Mais Onkélos parvint à les persuader de se convertir à leur tour. César décida d'envoyer un autre groupe. Mais il les mit soigneusement en garde, leur ordonnant de refuser toute discussion avec Onkélos. Les soldats arrêtaient ce dernier et voulaient l'amener à César. Mais, Onkélos, à la porte de sa maison, mit la main sur la Mézouza et sourit. Les soldats demandèrent une explication. Onkélos leur dit : «Habituellement, les rois restent au fond de leur palais et leurs serviteurs doivent, au-dehors, monter la garde. Mais notre Roi, le Roi de l'univers, laisse Ses serviteurs dans leur maison et c'est Lui Qui veille à l'extérieur». Les soldats décidèrent aussi de se convertir.

Il ne faut acheter une Mézouza que d'une personne de toute confiance. Car il faut être sûr que le parchemin qu'elle contient a été exactement manuscrit par un Sofer (scribe) qualifié ou qu'elle lui a été commandée directement.

Malheureusement des Mezouzot mal écrites ou même IMPRIMEES (!) ont inondé le marché, en particulier dans notre pays. De telles Mezouzot NE SONT PAS cachères et ne doivent pas être utilisées !

Pour remédier à cette situation, le Beth Loubavitch a créé, depuis plusieurs années, un centre de vérification. Un Sofer qualifié est à votre disposition.

Si vous désirez plus de renseignements ou si vous avez besoin d'aide pour vous procurer une Mézouza, n'hésitez pas à nous téléphoner ou à nous écrire :

Centre de Vérification de Téfilines et de Mezouzot

Beth Loubavitch :

8, rue Lamartine - 75009 Paris

Tél. : 01 45 26 87 60

La Mitsva de la Mézouza

«Et tu les inscriras sur les poteaux
de ta maison et sur tes portes.»
(Deut. 6:9; 11:20)



Siège:
8, rue Lamartine - 75009 Paris
Tél: 01 45 26 87 60
Fax: 01 45 26 24 37
www.loubavitch.fr